

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . .	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . .	10 » — 13 »
Trois mois, — . . .	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 18 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.
4 — 35 — —	soir, Express.
6 — 56 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
5 — 47 — —	soir, Omnibus.
9 — 57 — —	Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

On lit dans la France :

La commission de l'adresse a répondu au véritable sentiment du pays lorsqu'elle a dit que les expéditions lointaines, qui se sont succédé depuis quelques années, ont inquiété beaucoup d'esprits en France à cause des obligations et des sacrifices qu'elles entraînent.

L'opposition n'a pas trouvé cette pensée suffisante en ce qui concerne l'expédition du Mexique, et elle a présenté un amendement qui contient un blâme formel contre l'expédition et demande qu'il y soit mis un terme immédiat.

M. Guérout, en parlant en faveur de cet amendement, nous paraît en avoir adouci les termes; il ne semble pas réclamer aussi promptement le retour de nos troupes; il comprend sans doute que lorsque le drapeau de la France est engagé, lorsque nos soldats luttent encore contre les derniers débris de l'armée juariste, l'abandon immédiat des intérêts qui nous ont appelés au Mexique et l'oubli du sentiment d'honneur qui nous y retient encore, froisseraient tout ce qu'il y a de plus délicat dans notre dignité nationale.

On peut se faire sur cette expédition des opinions diverses; le gouvernement lui-même regrette probablement d'avoir entraîné par la force des circonstances au delà du but qu'il s'était d'abord proposé; mais ces critiques ne peuvent plus avoir qu'un intérêt rétrospectif, et elles n'ont même plus un but pratique.

Le Corps-Législatif est saisi du projet de loi portant ouverture au ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts, d'un crédit de 18,500 fr. sur l'exercice 1865, pour les frais des funérailles de M. Billault.

Voici l'exposé des motifs qui précède ce projet de loi.

L'Empereur, organe du sentiment général, a ordonné que les obsèques de M. Billault seraient célébrées au frais du trésor public.

C'était offrir aux députés de la France l'occasion de prendre une part solennelle à une haute manifestation, pour lui donner un caractère plus populaire et plus imposant encore.

C'est de cette manière qu'il est possible, dans nos mœurs, d'associer officiellement l'Etat au deuil d'un grand citoyen, de proclamer législativement que son nom est voué à la gratitude et à l'admiration des Français. D'autres formes de consécration funéraire des renommées nationales ne se sont pas maintenues parmi nous, et le Panthéon de 1791, isolé de l'invocation religieuse, n'a pas eu les destinées de Westminster.

Ce n'est pas, messieurs, lorsqu'on s'adresse à l'assemblée dont il dirigea si efficacement les travaux à une époque paisible et féconde, ni lorsqu'on parle dans une enceinte où retentit encore le bruit des applaudissements dont vous entouriez sa parole, qu'il est utile de retracer les titres de M. Billault à un témoignage suprême de la reconnaissance publique.

Des voix éloquentes ont signalé ces titres sur une tombe imprévue, qui rappelait ces

« coups de surprise grands et terribles » dont parle Bossuet, et cette fragilité des grandeurs humaines dont Dieu veut qu'on se souvienne.

Mais cette carrière si courte avait été bien remplie dès sa précoce et brillante aurore : tous les partis ont rendu justice à ce succès si magnifique qui ne devait rien qu'à lui-même et qui démontrait une fois de plus que, dans notre société, l'élévation d'un homme d'une modeste origine n'a d'autres bornes que celles de ses talents et de ses services. L'Europe entière a salué cette vie laborieuse et simple, cette aménité qui est la grâce de la supériorité, ce dévouement profond pour la patrie et le gouvernement, au delà duquel il n'est plus pour la France de repos, cet attachement aux idées libérales dont le trône impérial est le dépositaire le plus élevé et le promoteur spontané, cette parole, si maîtresse d'elle-même, si heureuse à remuer les fibres des âmes patriotiques, à donner à la raison sa formule et à établir entre divers sentiments également généraux, quand parfois ils se combattent, un juste et sage équilibre.

Nous avons l'honneur, messieurs, de proposer à votre approbation le projet de loi suivant.

Signé à la minute :

Le conseiller d'Etat, rapporteur,  
J. RICHÉ.

Le télégraphe de Berlin nous apporte deux nouvelles graves.

La chambre des députés a déclaré nul et non avenu le vote de la chambre des seigneurs sur le budget amendé.

M. de Bismark a clos la session.

Dans la situation respective du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, le cabinet devait s'avouer vaincu et se retirer, ou dissoudre les chambres.

Entre ces deux termes extrêmes il y avait la clôture qui réserve tout et ne tranche rien. C'est la solution qui a paru la plus opportune à M. de Bismark.

D'un autre côté, la Presse, de Vienne, annonce comme prochaine la clôture du reichsrath.

Ainsi, les deux grands Etats allemands, affranchis simultanément du soin de discuter leurs affaires intérieures, seraient plus libres dans leur action diplomatique ou militaire.

(Le Pays.)

On mande de Berlin, le 25 janvier :

La chambre des députés charge la commission du budget de lui faire immédiatement un rapport sur la résolution prise samedi dernier par la chambre des seigneurs.

Le rapport de la commission propose de déclarer nulle et non avenue la résolution de la chambre des seigneurs.

Cette résolution est adoptée aussitôt par la chambre.

Le ministre de l'intérieur, M. le comte d'Eulenburg, donne lecture d'un message royal ordonnant que la clôture de la session sera faite cet après-midi, à trois heures, par le président du conseil des ministres.

M. de Bismark a lu, cette après-midi, à la chambre, le discours de clôture suivant :

« La chambre des députés a maintenu la position qui a amendé la dissolution de la cham-

**PEUPLÉTON.**

13

## LE MURIER D'OR.

(Suite.)

— Aujourd'hui c'est autre chose; notre pensionnaire et son visiteur se sont trouvés d'accord, et cette fois comme toujours M. Vial était du côté de M. Thibault. Par conséquent, il s'est trouvé de l'avis de tout le monde. Lorsque Mme Maxime a quitté M. Thibault en lui serrant la main devant la loge, j'ai entendu distinctement quelques mots qui ne signifient pas grand'chose, puisque je ne sais à quoi ils se rapportent. « Après votre voyage et dès votre retour, dit-elle, vous me le promettez bien. — Je vous le promets formellement, répondit M. Thibault, c'est quinze ou vingt jours de patience; s'il fallait un peu plus, vous le sauriez, mais le retard serait court. — Comme je vais prier Dieu de vous faire réussir pour que vous reveniez plus vite ! » fit Mme Maxime avec un accent que je ne lui connaissais pas. C'est tout ce que j'ai entendu; vous voyez que ça n'a pas grand sens, si ce n'est que M. Thibault s'absente et que notre pensionnaire souhaite vivement son retour.

Désespérant d'en savoir davantage, Pelloquin se retira en repassant dans son esprit la conversation qu'il venait de provoquer.

— Dans ce chaos, pensa-t-il, il manque un trait de lumière, le hasard seul peut l'y introduire. Dans tous les cas, ces relations de longue main cachent quelque chose de sérieux. Le silence et les précautions qui les entourent me prouvent que cette femme joue un grand rôle dans le passé, sauf l'avenir; attendons.

Après avoir fait subir à son soliloque toutes les amplifications du commentaire, le questionneur désappointé reprit ses occupations et ses allures ordinaires, mais à la façon d'un acteur qui attend dans la coulisse le moment de paraître.

En attendant le dénouement du double drame commercial et de famille dont il avait surpris des scènes inconnues de tout autre que des intéressés, il avait quelques déboires à subir.

C'était d'abord le retour de Duchâtelet, la joie manifestée par tout le monde au moment de sa rentrée; c'était surtout l'avènement de celui qu'il haïssait à la direction de la maison, direction qui faisait passer les anciens égaux à l'état de subordonnés. Autre grief: sous l'habile direction du commis mo-

mentanément investi de l'omnipotence du patron, la maison sembla prendre un nouvel essor, et l'on vit renaitre les doutes dans l'esprit de ceux même qui avaient fixé l'échéance de sa chute: ils se prirent à penser que son chef était de force à résister au désastre.

Ce n'est pas tout: Lorsque M. Thibault avait sommairement fait connaître à Hélène la sortie de Duchâtelet, sans paraître y attacher un autre sens que celui que le commis lui avait donné lui-même, la jeune fille n'avait pu se défendre d'une impression de tristesse. L'absence du jeune homme, dont elle avait pu apprécier l'intelligence et le caractère, créait autour d'elle un vide plus profond que celui qu'elle osait s'avouer. Sans définir la cause de la résolution de son auxiliaire habituel dans la part d'action qui lui était dévolue, elle en eut une sorte de soupçon, par le seul rapprochement des circonstances. Quoique la subite réapparition de Duchâtelet semblât causée par des motifs auxquels elle était étrangère, elle ne s'inquiéta pas du démenti donné à la supposition d'ailleurs assez fugitive qui s'était présentée d'abord à son esprit. Elle retrouva sa sérénité, sans plus chercher à en définir les causes. Elle se sentait heureuse.

Quant au jeune homme, qui faisait en réparant à la maison un pénible sacrifice, il avait assez d'empire sur lui-même pour qu'on ne le soupçonnât pas.

Pelloquin fut le premier à se méprendre sur les apparences et éprouva une sensation dont il espérait un prochain dédommagement.

Cependant les jours, puis les semaines, s'écoulaient sans que rien parût amener les deux ou trois dénouements sur lesquels il comptait. Duchâtelet tenait bon; M. Thibault, sans s'expliquer sur l'objet de son absence et le but de son voyage, gardait une entière liberté d'esprit en répondant aux questions que son représentant lui adressait dans les circonstances importantes ou décisives. La liquidation de la compagnie espagnole, dégagée des influences de la panique, se trouvait préservée momentanément des conséquences que celle-ci entraîne. Produite par les allures de la maison, une réaction dans le sens de la confiance remplaça M. Thibault sur son ancien piédestal, et, comme toutes les réactions, elle tomba dans l'hyperbole. Les ressources du négociant furent exagérées par ceux qui les premiers en avaient déclaré l'insuffisance, au point qu'on les proclama à l'épreuve des pertes qui devaient mettre à découvert la garantie sans que le gérant fût atteint dans les

bre précédente; elle a décliné le projet de loi relatif à l'art. 99 de la constitution; elle n'a pas délibéré sur le budget de 1863 et elle a supprimé dans le bilan de l'année courante des sommes indispensables sur les fonds mis à la disposition du gouvernement; elle a renouvelé enfin les résolutions de l'ancienne chambre sur le budget militaire, sans avoir délibéré préalablement sur la loi relative au service militaire obligatoire.

» C'est pourquoi la chambre des seigneurs, exerçant son droit constitutionnel, a rejeté le budget de 1864 tel qu'il a été voté par la chambre des députés.

» Les résolutions de la chambre pour la mise en liberté des députés prévenus de tentative de haute trahison ont été mises à exécution par le gouvernement, mais elles ne sont pas, d'après l'avis du gouvernement, conformes à l'autorité de la justice ni à la dignité de la chambre.

» La chambre a refusé l'emprunt ainsi que la contribution fédérale matriculaire, destinés à mettre en vigueur les mesures d'exécution fédérale et à maintenir la puissance de la Prusse dans le développement que prendra ultérieurement le conflit, quoique le roi, dans sa réponse du 27 décembre, eût engagé sa parole de n'employer les ressources pécuniaires qu'à la protection exclusive du droit et de l'honneur du pays.

» La chambre a adopté des résolutions par lesquelles, dans l'éventualité de complications de guerre, la majorité prend d'avance parti contre la patrie prussienne.

» En renonçant pour le moment à l'espoir d'une entente, le gouvernement se croit obligé de prendre sur lui la responsabilité de la conservation de l'Etat, et il compte sur l'appui croissant du pays.

Le journal la *France* fait les réflexions suivantes :

On n'adresse de pareils adieux qu'aux gens que l'on espère ne plus revoir. On peut supposer, sans trop s'aventurer, que cette espérance répond assez aux sentiments intimes du premier ministre prussien.

Nous extrayons du *Daily News*, l'organe du comte Russell, les lignes suivantes, dont il serait superflu de faire ressortir l'extrême importance.

« Quand de puissants Etats s'unissent pour imposer à un petit Etat des conditions qui menacent son existence même, nous devons nous attendre à voir adopter des *mesures exceptionnelles*, par cette simple raison que les nations survivent aux dynasties et qu'elles ont des intérêts plus étendus et plus durables à sauvegarder. »

Le *Daily News* annonce, d'après l'*United Service Gazette*, que la 2<sup>e</sup> brigade d'artillerie royale, actuellement stationnée à Douvres, qui

était destinée à l'Australie, a reçu l'ordre de s'embarquer pour Copenhague.

Le *Times* espère qu'il sera possible de réunir la France, la Russie, la Suède et l'Angleterre, dans une protestation commune contre l'invasion du Slesvig.

Nous empruntons au *Morning-Post* l'article suivant :

Nous annonçons vendredi que, suivant le conseil donné par le gouvernement anglais, le Danemark avait demandé à la Prusse et à l'Autriche de surseoir à la marche de leurs troupes, afin de laisser au gouvernement danois le temps de réunir le rigsråd et de lui soumettre un projet de modification à la constitution de novembre.

Conformément à nos désirs, le gouvernement danois accueillit cette ouverture et, en conséquence, il demanda un délai de six semaines aux deux puissances allemandes qui menacent aujourd'hui le royaume scandinave.

Nous n'espérons pas un résultat satisfaisant de cette démarche, et par conséquent nous n'éprouvons pas une grande surprise en apprenant que l'Autriche et la Prusse ont rejeté la proposition et persévèrent dans leurs projets d'invasion.

Le danger d'une collision armée approche donc rapidement, et l'Eider prend aujourd'hui l'importance qui, dans des circonstances analogues, a appartenu au Pruth et au Tesin. On dit qu'aux termes de la convention militaire intervenue entre les deux puissances, les troupes austro-prussiennes doivent se réunir sur la frontière du Slesvig le 6 février, et que, peu de jours après, le passage aura lieu.

Il reste assez de temps pour négocier avant que cette fatale résolution ne devienne un fait accompli. Il nous est difficile de croire que les deux puissances allemandes soient assez imprudentes pour braver l'opinion de l'Europe quand elles auront envisagé les conséquences d'un pareil procédé. Dès que le parlement sera réuni, l'opinion de l'Angleterre sera librement exprimée, et nous croyons prédire à coup sûr en affirmant que les sentiments de l'Angleterre seront tous du côté du Danemark.

A la clôture de la dernière session, le premier ministre avertissait hautement l'Allemagne que, si elle persistait dans le projet qu'elle semblait avoir conçu, elle n'aurait pas à compter avec le Danemark seul. A l'ouverture de la session, on attend du gouvernement une déclaration portant que, si les hostilités s'engagent, l'Angleterre ne restera pas neutre.

Nous maintenons le traité de 1852; il est absurde de prétendre que l'on respecte ce traité quand on veut exiger ce que ses clauses ne contiennent ni directement, ni indirectement.

éléments nécessaires à ses propres affaires. De temps en temps, M. Valériau, toujours en amitié avec le frère d'Hélène, venait se montrer au *Murier* pour prendre des nouvelles de l'absent et s'assurer par lui-même du regain de prospérité qui avait suivi le départ de son oncle futur.

#### VII. — RÉVÉLATION.

Tout-à-coup cette quiétude fut profondément troublée par un événement que personne ne put expliquer.

Une lettre timbrée de Paris fut remise à Hélène. La suscription était d'une main inconnue.

La jeune fille hésita à rompre le cachet, comme si elle eut pressenti un malheur.

Il est peu de gens qui n'aient passé par les appréhensions irréfléchies que peut faire naître une lettre inattendue, quoiqu'elle vienne dans les circonstances les plus rassurantes. On en ouvrira cent d'une main indifférente; une seule s'ouvrira comme une menace, sans que rien explique le pressentiment qui lui fait donner ce caractère.

Hélène, en relation seulement avec quelques amies et des personnes dont elle secondait la charité, avait moins que personne des motifs pour s'étonner ou

s'inquiéter de la présence de la missive qui la sollicitait.

Son premier mouvement fut pourtant de brûler la lettre sans la lire.

La réflexion l'arrêta, en protestant contre une impression qu'elle regarda comme une frayeur puérile.

— Peut-être s'agit-il d'un malheureux qui s'adresse à moi, se dit-elle après être montée dans sa chambre.

Et elle rompit le cachet, en courant à la signature.

La lettre n'était pas signée.

Mais dans le pli intérieur se trouvait un papier jaune couvert de lignes d'une écriture incorrecte tracées avec précipitation.

La vue de ce papier fit passer un nuage sur les yeux de la jeune fille. En apercevant le nom tracé au bas de la page, elle poussa un cri de surprise. Ses jambes fléchirent; elle tomba sur son siège. Un quart d'heure s'écoula avant qu'elle pût surmonter son émotion.

Faisant enfin appel à tout son courage, elle essaya de lire les quelques lignes qui servaient d'explication à la présence de celles qui y étaient jointes.

Une exclamation d'horreur sortit de ses lèvres pendant que le billet glissait à ses pieds. Puis, par

Sous le plus futile prétexte, les puissances allemandes veulent en réalité commettre une agression injustifiable et opérer sans scrupule une injuste annexion. Leur conduite actuelle n'a d'autre caractère que celui de l'outrage et de la dérision.

L'Autriche peut-elle oublier que la Pologne est sous les armes et que la Gallicie et la Hongrie n'attendent plus que le signal de la révolte? Peut-elle oublier que l'Italie, la main sur la poignée de l'épée, est prête à marcher pour la délivrance de Venise? Le cabinet de Vienne est-il assez aveuglé pour ne pas comprendre qu'en se jetant dans les hasards d'une guerre, il consomme la ruine financière de l'Autriche et amène le démembrement de son territoire?

Si de pareilles éventualités menacent la grande puissance du sud de l'Allemagne, l'avenir de la Prusse n'est pas moins désastreux; elle perdra le duché de Posen...

Quant aux petits Etats de l'Allemagne, si la guerre les menace moins, la révolution leur réserve de terribles dangers. Un orage s'abat sur le centre de l'Europe, amenant la guerre et la révolution à sa suite; ceux qui l'auront déchainé seront bien heureux d'en être quittes pour une simple punition et d'échapper à une destruction complète.

Tandis qu'il en est temps encore, il faut adresser les représentations les plus sérieuses aux puissances allemandes. On leur a demandé un sursis; elles l'ont refusé. Reste à savoir si, maintenant encore, elles ne peuvent abandonner leurs projets. Les Danois, de leur côté, ont fait concession sur concession; ils ont accordé tout ce que leurs ennemis peuvent demander, tout ce que les conseils les plus pacifiques peuvent désirer.

Ils sont poussés dans leurs derniers retranchements. Les exigences de l'honneur national, aussi bien que l'intérêt de leur propre conservation, leur défendent de reculer d'un pas de plus. Les mêmes motifs semblent conseiller aux Allemands de ne pas avancer davantage. S'ils se montrent sourds aux conseils et aux avertissements de l'Europe, il y a des châtiments infaillibles pour ceux qui violent la paix et cherchent à opprimer et à dépouiller le faible.

Si la guerre éclate, le Danemark retrouvera l'énergie et le courage dont il a donné la preuve en 1849. Avant qu'il ne soit accablé, l'armée suédoise marchera au secours des défenseurs du Danevirke, les flottes anglaises seront dans la mer du Nord, et les autres alliés du Danemark prendront des mesures énergiques pour le défendre et le délivrer.

Encore trois semaines pour donner à la raison le temps de parler; trois semaines à espérer que les Allemands ne passeront pas l'Eider et ne précipiteront pas une guerre dont toutes les chances sont contre eux et dont toutes les calamités retomberont sur la tête

des hommes qui auront été assez fous pour allumer cette conflagration.

Une lettre particulière de Copenhague, du 18 janvier, nous donne des détails très intéressants sur un fait qui vient de se passer.

Le roi a donné au château de Christiansborg, jeudi dernier, aux membres du Rigsraad, un grand dîner et une grande fête. Au dessert, Sa Majesté a porté un toast à la liberté, à l'indépendance et à l'autonomie du Danemark. Ce toast a été vivement applaudi.

Avant de se séparer, le roi s'est ouvert aux principaux membres de l'Assemblée; il leur aurait déclaré que dans la situation des choses, il était nécessaire de faire des concessions à l'Europe et de modifier plusieurs articles de la Constitution du 18 novembre. On assure qu'il aurait été répondu au roi, par les membres qu'il consultait, que ces modifications pourraient avoir lieu, pourvu qu'elles ne fussent pas contraires à l'indépendance et à l'autonomie du Danemark.

Le lendemain, le roi a eu une nouvelle conférence avec les députés en question, et il a été décidé qu'en présence des dangers de la patrie, on convoquerait le Rigsraad, si la chose était nécessaire, et qu'on le mettrait à même de se prononcer. Le roi compte, dit-on, sur une majorité de 10 à 12 voix. (France.)

On lit dans la *France* :

Une correspondance particulière d'Italie nous apprend que les comités d'action s'organisent à l'appel du général Garibaldi. Nous ne pouvons mettre en doute la fidélité des renseignements de notre correspondant; nous pensons seulement qu'il n'y a dans ce fait aucune menace sérieuse pour la paix.

La circulaire adressée ces jours derniers par le ministre de l'intérieur aux préfets, a montré quelles étaient les intentions formelles du gouvernement du roi Victor-Emmanuel, et les termes précis de ce document doivent enlever toute illusion à ceux qui espéraient encore que le cabinet de Turin se lancerait dans les aventures.

D'un autre côté, un télégramme, annonçant que, d'après les résultats connus des élections, le triomphe des candidats modérés est à peu près partout assuré, prouve l'apaisement des esprits et le peu de retentissement qu'a eu dans le pays le manifeste du général Garibaldi.

On lit dans l'*Ost-Deutsch-Post* :

L'acceptation de la couronne impériale du Mexique de la part de l'archiduc Ferdinand-Maximilien est maintenant un fait irrévocable. Son Altesse Impériale retournera demain à Trieste pour faire à Miramar ses derniers préparatifs de voyage, et reviendra à Vienne dans une quinzaine de jours. On attend en mars une seconde députation mexicaine, qui aura la

raffermie, elle ouvrit un meuble, en tira un paquet de lettres et de papiers; puis, plaçant mot contre mot, écriture contre écriture, elle soumit la terrible lettre à une comparaison minutieuse. Pas une seule lettre n'échappa à ce contrôle.

Quand elle eut fini :

— C'est vrai, dit-elle d'une voix éteinte. Je ne comprends pas, mais c'est vrai.

Ecrasée par la conviction qu'elle venait d'acquiescer, elle perdit l'énergie momentanée qui l'avait soutenue. De grosses larmes montèrent de son cœur à ses yeux et détendirent le cercle de fer qui étreignait son front, mais ce fut pour donner à la douleur d'autres aiguillons. Parfois la jeune fille ressentait les vertiges de l'abîme; puis c'était une langueur douloureuse, l'abattement du désespoir, de pénibles lassitudes et des étouffements soudains. A la conviction succédaient des doutes, puis une incertitude absolue qui tombait à la vue de cette écriture, dont les caractères semblaient serpenter en traits de feu.

Un long accablement, rempli plutôt de divagations heurtées que de réflexions dans le sens qu'on donne au travail ordinaire de la pensée, pesa comme un cauchemar sur le cerveau d'Hélène.

un soudain retour de décision, elle s'empara du feuillet joint à la lettre. Malgré ses angoisses, malgré sa défaillance et les brouillards qui passaient sous ses yeux, elle parvint à le déchiffrer tout entier.

Après cet effort, elle sembla anéantie; elle étouffait. Lorsqu'elle eut surmonté l'effet produit par la lecture, elle avait le visage en feu, le regard égaré, la fièvre dans tous les membres.

— C'est impossible, mon Dieu! impossible; et pourtant cette écriture, cette date, ce nom!

Tout-à-coup elle se souvint de la soirée pendant laquelle M. Thibault avait voulu entamer cette explication au début si pénible et qui s'était trouvée ajournée.

— S'agissait-il de cela? dit-elle en voyant se retracer d'un seul jet de la mémoire toutes les circonstances auxquelles son esprit venait de faire allusion.

S'il est un fait inexplicable et cependant journalier, c'est la résolution soudaine qui caractérise les réactions dont la faiblesse et l'accablement sont suivis. La décision et le courage viennent souvent remplacer l'affaissement. La douleur, comme certaines blessures dont l'idée seule épouvante, surexcite momentanément ceux qui l'éprouvent.

Hélène subit ce phénomène. D'une main rapide et

mission d'apporter le résultat du plébiscite : après quoi l'empereur élu partira pour le Mexique.

Sa Majesté l'empereur doit avoir donné son consentement définitif à l'entreprise hardie de l'archiduc, qui l'envisage et se promet de la mener à bonne fin comme une affaire purement personnelle et qui n'engage l'empire en aucune façon. La cour de Miramar a entretenu avec la France, l'Angleterre et indirectement avec le président Lincoln, des négociations dont l'issue est favorable.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

La souscription à l'emprunt de 500 millions a atteint, si nous sommes bien informés, un chiffre énorme et sans précédent. On parle de plus de 5 milliards.

— On mande de Berne, le 25 janvier :

Le commissaire français Lefebvre et un attaché à l'ambassade de France à Turin sont arrivés à Lugano et ont transmis au président du gouvernement du Tessin un Mémoire réclamant une enquête sur le séjour de Mazzini et des quatre Italiens dans cette ville.

— La reine d'Espagne vient d'ordonner l'annulation et la suspension de toutes les poursuites dirigées contre les journaux, à l'exception des procès de presse intentés par des particuliers.

— On écrit de Paris à l'*Indépendance belge* :

L'opposition a décidé qu'elle se réunirait dans un dîner hebdomadaire, dont le premier a eu lieu, vendredi, chez Voisin, rue Saint-Honoré. A ce dîner assistaient MM. Jules Favre, Ollivier, Picard, Hénon, Darimon, Glais-Bizoin, Dorian, Havin, Guérault, Magnin (ce dernier, questeur de la réunion). MM. Lanjuinais, Marie, Pelletan, n'ont pu s'y rendre. M. Thiers n'y était point attendu encore, mais on espère que le nombre des couverts s'y accroîtra. On a recherché dans cette institution politico-culinaire un moyen de faire oublier dans la fraternité du banquet les dissidences inévitables qui se produisent entre les diverses fractions de l'opposition et de favoriser la propagande.

— Nous lisons dans le *Courrier de Lyon* :

La commission de trois ingénieurs en chef, nommée par le ministère de la marine des Etats-Unis, pour examiner l'emploi de l'huile de pétrole comme combustible des machines à vapeur, a donné un avis des plus favorables à cette innovation.

Après cinq mois d'expériences suivies avec beaucoup de soin, ces commissaires ont reconnu que l'usage de cette huile minérale de carbone appliquée à la production de la force vapeur présentait de très-grands avantages pour la marine marchande aussi bien que pour la

marine militaire. Un steamer peut, assurément, rester sous vapeur, par ce moyen, trois fois plus longtemps, avec moins de peine et moins de dépense qu'avec un approvisionnement de houille d'un poids égal.

— Il est question d'une refonte du système de macadamisation d'après des études faites en Chine. C'est de ce pays, en effet, que vient l'invention de ce mode de viabilité.

Quand notre armée arriva à Tien-Tsing, elle reconnut que cette ville était reliée avec Péking par une magnifique route macadamisée, qui présentait sur les voies de communication du même genre établies en Europe l'immense avantage de ne pas conserver à sa surface les eaux pluviales et de sécher en quelques minutes aussitôt après que la pluie a cessé.

Les habitants de la ville déclarèrent que les principales routes de la Chine étaient construites de la même manière, et que ce procédé était en usage dans le pays depuis plusieurs siècles.

Le macadam fut importé directement de Chine en Angleterre de la façon suivante :

On connaît la célèbre ambassade de lord Macarnrey, qui, en 1792, put arriver jusqu'à Péking.

Lord Macarnrey avait pour secrétaire dans sa mission sir George Staunton, dont le père, riche propriétaire de Bristol, employait comme architecte et comme ingénieur le célèbre Mac-Adam. Après être resté plusieurs années en Asie, sir George Staunton revint en Angleterre à la fin de 1799 et fit à la société royale de Londres différentes communications.

En 1801, Mac-Adam exécuta sur ses indications, à Bristol, une route empierrée, et il a donné son nom à un système dont l'origine chinoise est incontestable et dont on fera disparaître les inconvénients en rétablissant le procédé primitif.

## Chronique Locale.

Mardi matin, sur les 6 heures, un accident qui fort heureusement n'a pas eu de suites graves a mis en émoi la rue des Capucins.

Un pan de mur qui soutenait un approvisionnement de farine a cédé à la poussée de cette charge, et s'est affaissé sur un toit inférieur. De là les pierres sont tombées dans la rue; il n'y a pas eu de victimes, personne ne passait près de cette maison au moment de l'accident.

Cette nuit vers 11 h. 1/2, le feu s'est déclaré au domicile du sieur René Thibault, vis-à-vis de la porte du Cimetière.

Dès les premiers cris d'alarme, M. Joly, capitaine des pompiers, s'est rendu sur les lieux et a organisé les secours. Un détachement de pompiers conduisait une des pompes de la

ville; la gendarmerie, les agents de police et les habitants arrivaient également. Heureusement, le feu a été maintenu dans son foyer: le lit, les effets du sieur Thibault, quelques bottes de foin, de paille, ont été perdus, et la toiture a été endommagée.

Les dégâts sont peu considérables.

On ignore comment cet incendie s'est déclaré. La maison était assurée.

Nous apprenons qu'un de nos concitoyens M. Fermé, notaire à Chinon, et maire de cette ville, vient d'être nommé membre du Conseil général d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Fouqueteau, décédé.

### ÉCOLE IMPÉRIALE D'HORLOGERIE DE CLUSES (HAUTE-SAVOIE).

Cette Ecole a été réorganisée par décret impérial du 30 novembre 1865.

Elle a pour but : 1° de former des ouvriers pour les diverses parties de la fabrication de la montre; 2° de procurer l'instruction nécessaire à ceux qui se destinent à devenir rhabilleurs, visiteurs ou fabricants d'horlogerie.

L'enseignement de l'Ecole est gratuit. Il est à la fois théorique et pratique.

La ville de Cluses, chef-lieu de canton important de l'arrondissement de Bonneville, compte une population de 4,600 habitants. Elle est située sur la route de Genève à Chamonix, dans la vallée de l'Arve, l'une des plus pittoresques de la Savoie; elle réunit toutes les conditions d'hygiène et de salubrité désirables. On y arrive soit par Annecy, soit par Genève.

Pour prendre connaissance de l'arrêté de S. Exc. le ministre de l'agriculture du commerce et des travaux publics, portant règlement de l'Ecole, s'adresser aux Préfectures et Sous-Préfectures.

### VILLE DE SAUMUR.

#### AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse :

Soyer, Adolphe-Théophile, 2<sup>e</sup> conducteur au 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie monté;

Renaire, Vincent-Pierre, au 7<sup>e</sup> régiment de hussards.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Birmingham, 27 janvier. — Dans un meeting tenu hier soir, M. Bright, parlant à ses électeurs de la question du Sleswig, a dit :

« S'il existait de nos jours un gouvernement qui voulût plonger l'Angleterre dans les cala-

Atterré par son résultat, il n'essaya plus de douter, et, comme sa sœur, il s'écria sourdement :

— C'est vrai !

— Mais alors comment est-ce possible, conciliable avec les idées, les sentiments, la conduite de l'homme qui nous a comblés de bienfaits, qui nous aime comme un père ? De la sœur au frère une pareille accusation, et du frère à la sœur un acte suivi de pareils résultats ! Mais pourquoi, comment ? Dans sa concision si formelle et si claire, la malédiction qui formule les conséquences est d'une obscurité impénétrable. De quoi s'agit-il donc, mon Dieu ! dans cette terrible lettre ?

Et Maurice la relut lentement à haute voix :

« Monsieur,

« Il y a bien des manières de tuer les gens, j'en suis une preuve; vous me faites mourir de désespoir, après m'avoir ruinée et appauvrie. Au milieu de votre prospérité et de votre opulence, je vous lègue un remords. Si mon pauvre mari s'est exilé pour ne plus me retrouver que dans le sein de Dieu; si je succombe au chagrin, à la plus terrible des misères que vous seul, seul, entendez-vous, avez faite autour de moi; si je laisse deux orphelins sur

mités de la guerre sous prétexte de maintenir l'équilibre européen, ce gouvernement, non-seulement serait indigne de notre confiance, mais encore il mériterait toutes nos malédictions. »

Ces paroles ont été accueillies par des applaudissements enthousiastes et prolongés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1865.

NAISSANCES. — 5, Eugénie Matrat, rue de Fenet; — Henri-Eugène Delaporte, ancienne route de Tours; — Raphaël David, rue Saint-Nicolas; — 7, Alphonse-Jacques Raveault, rue de Rouen; — 8, Edmont-Alfred Ploquin, rue des Capucins; — 9, Emilie Barbier, à la Maternité; — 10, Joseph Fortier, rue Saint-Nicolas; — Alphonse-Louis Fouchier, rue de la Cocasserie; — 11, Eugène-Léon-Emile Lonfleur, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Camille-Joseph Berjole, rue Daillier; — 15, Louise Coinsin, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 16, Jules-François Orain, rue d'Orléans; — 18, Ernest Martin, rue d'Orléans; — 19, Henriette Goulet, rue de la Visitation; — Marie Athalie Houlard, rue de la Montée-du-Fort; — 21, Clément-Ernest Millon, rue des Moulins; — Louise-Augustine Taugourdeau, Ile-du-Saule; — Henri-Armand-Joseph Savatier, rue de Bordeaux; — 28, Hermine-Léonie Massacry, rue Royale; — 30, Julie-Marine Fortier, rue des Capucins.

MARIAGES. — 18, Jean Fusil, serrurier, d'Angers, a épousé Hortence Bélanger, domestique de Saumur; — 28, Lucien Roussteaux, marchand boulanger, a épousé Joséphine-Anne Mollay, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1<sup>er</sup>, Poisson, mort-né, quai de Limoges; — Henriette-Aline Brestin, couturière, 36 ans, femme Segondy, rue Saint-Jean; — Scholastique Bordenne, journalière, 54 ans, femme de Charles-Louis Clée, à l'Hôpital; — 4, Marie-Clotilde-Emélie Godbillon, institutrice, célibataire, 49 ans, place de la Grise; — Marguerite Meignan, aubergiste, 49 ans, femme de Pierre Bontemps, place Saint-Nicolas; — Urbain Samson, journalier, 66 ans, à l'Hôpital; — Marie Clouet, domestique, célibataire, 60 ans, à l'Hôpital; — 7, Jeanne Pée, lingère, 49 ans, femme de Maixent Rebondy, à l'Hôpital; — Jules-Antoine Dupuy, sans profession, 16 ans, célibataire, à l'Ecole de Cavalerie; — 9, Alexandre Marrot, célibataire, 1 mois, rue la Basse-Ile; — 10, Pierre Bedon, marinier, 69 ans, célibataire, à la Providence; — 11, Désirée-Céleste Mahiet, sans profession, 21 ans, femme de François Courtigné, Grand'Rue; — Renée Brunet, rentière, 74 ans, célibataire, rue d'Orléans; — 12, Jeanne-Marie-Adèle Péri-

— Deviendrais-je folle ! se dit-elle en essayant de combattre le désordre de ses idées.

Et ses yeux se reportèrent sur le fatal billet déplié devant elle.

Soudain la jeune fille se redressa et courut à la sonnette.

— Mon frère est-il ici ? demanda-t-elle avec anxiété au domestique.

— Qu'il monte sur-le-champ, dit-elle sur la réponse affirmative qu'elle reçut.

Quelques instants après Maurice était dans la chambre de sa sœur.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda le jeune homme en voyant le visage décomposé d'Hélène et son air égaré. Je vais appeler.

— Non, murmura-t-elle en lui saisissant le bras et en plaçant sous ses yeux la lettre qu'elle venait de recevoir. Lis, dit-elle, et tu sauras tout.

Sans trop comprendre l'importance et l'effet de cette lecture, Maurice prit la lettre.

— Mensonge et infamie ! s'écria-t-il avec indignation après l'avoir parcourue; et tu as été assez faible pour croire à cette terrible et grossière calomnie !

— Continue, fit brièvement Hélène en dépliant le second papier.

Ce fut au tour de Maurice de ressentir les émotions par lesquelles sa sœur avait passé; mais, moins impressionnable et plus défiant, il doutait encore. Son doute se traduisit par une objection.

— Il y a des faussaires si habiles !

— Et la date, et le timbre, et le papier ? J'ai douté comme toi d'abord.

Après un examen attentif, Maurice baissa la tête, ne sachant s'il devait accepter ou répudier le témoignage de ses yeux. Il essaya de combattre la conviction qui se faisait dans son esprit.

— Malgré les apparences, je ne suis pas convaincu; c'est une machination monstrueuse. J'aime mieux croire à toutes les impossibilités qu'on voudra qu'à l'authenticité de cette affreuse accusation.

— Et pourtant nous n'avons pas même la ressource d'une équivoque. L'accusation est formelle et absolue; son origine est certaine, trop certaine. Oh ! toutes les objections que tu te fais, je me les suis déjà faites. Aucune n'a pu se soutenir, vois toi-même comme j'ai vu. Voici des lettres et des papiers, compare, examine et juge.

Avec plus de sang-froid que sa sœur, et aussi avec plus de rigueur, Maurice recommença l'épreuve de la vérification.

la terre à la merci de la pitié, qui en fera des enfants d'hôpital, c'est à vous qu'en revient la cause.

« Dieu est juste. S'il soumet les épouses et les mères aux angoisses et aux douleurs auxquelles je succombe, il vient une heure où il les venge. Je serai vengée. La veuve et les orphelins ne crieront pas en vain vengeance contre M. Thibault, le millionnaire du *Murier d'or*.

« Maurice, Hélène, pauvres chers petits enfants qu'il me faut laisser sans une protection, sans un appui sur la terre, vous saurez quelque jour pourquoi les soins d'une mère et son amour vous auront manqué !

« Et vous, monsieur Thibault, lorsque vous rencontrerez, comme il s'en trouve tant ici-bas, de pauvres créatures pâles, affamées, misérables, croissant votre bien-être et votre fortune, vous vous direz, et ce sera votre éternel remords : Ce sont peut-être les enfants de la veuve que j'ai réduite au désespoir et forcée à mourir ! Cette pensée, qui vous poursuivra, sera le commencement de la punition qui vous attend. Dieu se chargera du reste.

« GENEVIÈVE BLONDEAU. »

(La suite au prochain numéro.)

gault, 8 ans, rue de la Montée-du-Fort; — 13, Louise Jagot, sans profession, 71 ans, veuve Auguste Joli, rue Royale; — Octave-Eugène Krempff, célibataire, 5 mois, impasse d'Of-fard; — 15, Françoise Aubin, cultivatrice, 66 ans, femme de Louis Besnard, au Petit-Puy; — Elisa-Virginie Morin, sans profes-sion, célibataire, 26 ans, rue Saint-Nicolas; — 17, Perrine Coëllier, sans profession, céli-bataire, 67 ans, à la Providence; — 19, Eu-

géné-Joséphine Girard, six semaines, rue du Portail Louis; — 20, Jeanne-Renée Rondenet, journalière, 54 ans, célibataire, à la Provi-dence; — Louise-Joséphine Meunier, 8 ans, rue Saint-Nicolas; — 21, Rosalie Drouault, sans profession, 84 ans, veuve Pierre Thi-bault; — Marcel Chicouane, cordonnier, 40 ans, à l'Hôpital; — Chanteloup, mort-né, à l'Hôpital; — Louise Moutin, journalière, 44 ans, épouse de René-Jacques Boislard, rue de la

Visitation; — 22, Anne Canard, rentière, 80 ans, célibataire, Grand'Rue; — Pierre-Jean-Baptiste, journalier, 30 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 24, Pierre Bourdilleaux, chape-letier, 63 ans, rue Saint-Nicolas; — 26, Ma-rie Lartean, 29 jours, à la Providence; — 30, Jeanné Pigeon, domestique, 63 ans, veuve Amand-Fidèle Huret, quai de Limoges; — Vic-torine Besson, journalière, 70 ans, épouse Pierre Machet, à l'Hôpital.

**Décès étrangers.**

Quatorze novembre, Joseph Audieau, ter-rassier, 58 ans, à Saint-Michel-en-Brenne; — 14, Gabriel Maugars, chiffonnier, 58 ans, à Sainte-Gemmes-sur-Loire; — 19, René Fou-cher, 1 mois 15 jours, à Trèves-Cunault; — 7 janvier, Malthurin Beaumont, cordonnier, célibataire, 58 ans, décédé à Lyon.

P. GODET, propriétaire-gérant.

10 francs l'ouvrage complet rendu franco dans les départements.

# ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE

## DICTIONNAIRE UNIVERSEL

# D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

RÉPERTOIRE DE TOUTES LES CONNAISSANCES USUELLES,

Augmenté d'un APPENDICE contenant la formule des Actes de l'état-civil, des Actes sous seings-privés, etc.,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉCRIVAINS SPÉCIAUX,

Sous la direction de **D. LEPRINCE**, ancien élève de l'École des Arts et Métiers de Châlons-sur-Marne.

Ce DICTIONNAIRE est une œuvre complète qui restait à faire, quoiqu'il ait été publié déjà un grand nombre de volumes sur les matières qu'il embrasse. On trouve, en effet, dans ce vaste RÉPERTOIRE D'INDICATIONS AUSSI SÛRES QUE PRÉCIEUSES, toutes les CONNAISSANCES USUELLES, tous les RENSEIGNEMENTS UTILES, toutes les RECETTES D'UNE APPLICATION JOURNALIÈRE, dont nul, ignorant ou savant, riche ou pauvre, ne saurait se passer.

Ce DICTIONNAIRE résume, en un mot, toutes les NOTIONS PRATIQUES de religion, de morale et d'éducation; de législation et de droit; d'administration, de finances, d'industrie et de commerce; de médecine et d'hygiène; d'économie domestique et d'économie rurale; d'exercices de corps, de jeux de société, etc.

Mais ce DICTIONNAIRE, avec les 10,000 mots qui le composent, n'est pas seulement l'Ouvrage LE PLUS COMPLET qui ait été publié sur l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, sur cette science dont l'appli-cation est de tous les instants, c'est aussi le MOINS CHER de tous les dictionnaires encyclopédiques.

En effet, tandis que tous les Dictionnaires se vendent 20, 25 et 30 fr., quand ils ne se vendent pas beaucoup plus cher, celui que nous publions ne coûte que DIX FRANCS, port payé, par ses précédents en librairie pour ces sortes d'ouvrages.

Ainsi, pour DIX FRANCS, on peut recevoir FRANCO, dans les départements, UNE ENCYCLOPÉDIE PRATIQUE, imprimée en caractères neufs, sur papier colombier, et formant un gros volume gran-din-4° de 960 pages, à 3 colonnes compactes, contenant plus de dix millions de lettres.

Pour recevoir FRANCO, dans les départements, un exemplaire du DICTIONNAIRE UNIVERSEL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, envoyer un mandat-poste de 10 fr. à l'ordre de **M. D. Leprince**, rue de Vaugirard, 98, à Paris.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

**AVIS.**

Déclaration a été faite au Greffe du Tribunal civil de Saumur de la cessation de fonctions de M. Armand SIMON, ancien huissier près ledit Tri-bunal, à l'effet de retirer son cau-tionnement. (45)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

LA MÉTAIRIE de LA RICHARDIÈRE Commune de Longué, Joignant l'Authion, sur la route des Rosiers. (54)

**A VENDRE**

Ensemble ou par lots, LA SUPERFICIE DU TERRAIN de LA MINOTERIE DE SAUMUR Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepre-neur, sur les Ponts. (679)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, Un SECOND ÉTAGE, comprenant deux chambres et deux cabi-nets, salle à manger et cuisine, — cave et grenier, rue du Temple, n° 4, près la rue Neuve-Beaurepaire. S'adresser à M. PINET, dans la mai-son, ou, en cas d'absence, à M. A. LEROY, rue du Petit-Maure. (686)

**MAISON A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

**BOUTEILLES A VENDRE**

A prix réduits. S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

**A VENDRE UN BEAU BILLARD**

S'adresser au bureau du journal.

**UNE BOURSE**

Commune pour exonération du service militaire est ouverte par plu-sieurs pères de famille en l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Sau-mur. (28)

M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (5)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## GRANDE VENTE DE VINS

Le dimanche 31 janvier 1864, à midi, Il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à l'ancienne propriété de feu M. CHAPUIS, située à Champigny, commune de Souzay, près Saumur, à la vente publique aux enchères des vins provenant du clos de cette propriété, connu pour un des meilleurs crus de ce canton.

Il sera vendu :

- 3 tonnes et 6 poinçons de . . . . . 1860.
- 7 tonnes et 8 poinçons de . . . . . 1861.
- 11 tonnes et 4 poinçons de . . . . . 1862.
- 11 tonnes de . . . . . 1863.
- 4 tonnes et 4 poinçons de . . . . . 1858.
- 1 tonne vin rosé de . . . . . 1863.

En tout, 25<sup>7</sup> hectolitres environ ou 115 poinçons. Plus 1200 bouteilles bon vin blanc des coteaux, et 500 bouteilles rouge 1858.

Plusieurs cuves cerclées en fer, tirant dix poinçons. Huit cents chevelues de rouge, première qualité, plant de Bourgueil et Champigny. Barriques vides, etc.

Le même jour ON VENDRA UNE JUMENT anglaise, fille de Caravan, âgée de 10 ans, pleine de 8 mois, saillie par un étalon arabe du haras d'Angers. On paiera comptant, plus 5 pour 0/0.

NOTA.—Pour faciliter les acquéreurs, les omnibus de M. Lefèvre partiront de la place de la Bilange, à Saumur, à 11 heures précises et se rendront sur les lieux. Ces voitures repartiront le soir de 4 à 5 heures (prix très-modéré). (38)

## M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 26 JANVIER.			BOURSE DU 27 JANVIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 50	» 10	» »	66 65	» 15	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	95 10	» »	» »	95 10	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	441 25	» »	» »	440	» »	» »
Banque de France. . . . .	3277 50	2 50	» »	3275	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1222 50	2 50	» »	1230	» 7 50	» »
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1190	» »	» »	1190	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	625	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	705	» 3 25	» »	705	» »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	1015	» »	5	1022 50	7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	781 25	1 25	» »	780	» »	1
Orléans (estampillé). . . . .	992 50	» »	2 50	990	» »	2
Orléans, nouveau. . . . .	823 75	» »	1 25	825	» 1 25	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	951 25	» »	1 25	947 50	» »	3
Est. . . . .	481 25	1 25	» »	478 75	» »	2
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	930	» »	2 50	930	» »	» »
Lyon nouveau. . . . .	885	» »	2 50	885	» »	» »
Midi. . . . .	656 25	3 75	» »	655	» »	1
Ouest. . . . .	515	» »	3 75	516 25	» 1 25	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1637 50	» »	2 50	1640	» 2 50	» »
Canal de Suez. . . . .	475	2 50	» »	472 50	» »	2
Transatlantiques. . . . .	502 50	2 50	» »	502 50	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	68 45	» »	30	68 80	» 35	» »
Autrichiens. . . . .	390	» »	2 50	390	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	517 50	» »	» »	518 75	» 1 25	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	380	» »	» »	383 75	» 3 75	» »
Russes. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains. . . . .	365	» »	3 75	367 50	» 2 50	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	570	» »	2 50	573 75	» 3 75	» »
Saragosse. . . . .	570	1 25	» »	576 25	» 6 25	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	460	1 25	» »	458 75	» »	1
Portugais. . . . .	402 50	» »	» »	395	» »	7

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	305	» »	» »	305	» »	» »
Orléans. . . . .	295	» »	» »	295	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Ouest. . . . .	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Midi. . . . .	293 75	» »	» »	293 75	» »	» »
Est. . . . .	290	» »	» »	290	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.